

## Délibération n°B-2018-34 Réforme de véhicules et matériel

### Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 5      Date de convocation : le 29 mai 2018  
Présents : 4      Quorum fixé à 3 membres  
Votants : 4  
Procuration : 0

### Résultats du vote :

Voix "pour" :	4
Voix "contre" :	0
Abstentions :	0

### TITULAIRES

	Présent	Excusé
M. Robert MORLOT	X	
M. René REGAUDIE	X	
Mme Edwige EME	X	
M. Patrick GOUX	X	
Mme Christelle RIGOLOTT		X

### Etaient également présents

M. le colonel Fabrice TAILHARDAT, directeur départemental des services d'incendie et de secours
M. le lieutenant-colonel Franck BEL, directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours
Madame Sylvie GHETTINI, chef du secrétariat de direction du SDIS

L'an deux mille dix-huit, le onze juin, à neuf heures et trente minutes, les membres du bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur **Robert MORLOT**, président du service départemental d'incendie et de secours.

Cette séance s'est tenue à l'Etat-Major.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la délibération n°CA-2015-24 du 20 avril 2015 portant délégation de compétences du conseil d'administration du SDIS au bureau du conseil d'administration du SDIS.

Après avoir entendu les précisions données par Monsieur Robert **MORLOT**, rapporteur de ce dossier, en ces termes :

Les services du SDIS sont amenés à réformer des véhicules ou des matériels dont l'état est incompatible avec le fonctionnement normal des services.


Cette réforme est nécessaire pour pouvoir sortir ces biens de l'inventaire comptable.

Ils pourront faire ensuite l'objet d'une vente aux enchères via le site internet AGORASTORE ou d'une cession à titre gratuit.


Il est demandé aux membres du bureau de bien vouloir autoriser la réforme des véhicules et des matériels figurant sur la liste annexée au rapport de présentation.

## Décision

Les membres du bureau autorisent, à l'unanimité, la réforme des véhicules et des matériels figurant sur la liste annexée à la présente délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
070-28700012-20180611-B-2018-34-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/06/2018
Affichage : 20/06/2018

Publié au RAA du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2018

**Le président du conseil d'administration**

  
**Robert MORLOT**

**Liste des véhicules et des matériels à réformer  
du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Saône**

DESIGNATION	OBSERVATIONS
<p align="center">Renault Kangoo  <u>Date de mise en circulation</u> : 24/10/07  <u>n° immatriculation</u> : BY-158-TV            71 037 Kms</p>	Peut être cédé en l'état avec contrôle technique A réviser
<p align="center">Renault Kangoo  <u>Date de mise en circulation</u> : 08/06/05  <u>n° immatriculation</u> : BY-127-TV            103 639 Kms</p>	Peut être cédé en l'état avec contrôle technique A réviser
<p align="center">Renault Kangoo  <u>Date de mise en circulation</u> : 24/10/07  <u>n° immatriculation</u> : CA-949-TW            145 707 Kms</p>	Peut être cédé en l'état avec contrôle technique A réviser
<p align="center">Peugeot Boxer  <u>Date de mise en circulation</u> : 09/03/04  <u>n° immatriculation</u> : BX-853-PT            29 228 Kms</p>	Peut être cédé en l'état avec contrôle technique A réviser
<p align="center">Renault Clio  <u>Date de mise en circulation</u> : 13/08/02  <u>n° immatriculation</u> : CA-802-JX            133 215 Kms</p>	Peut être cédé en l'état avec contrôle technique A réviser
<p align="center">Renault Clio  <u>Date de mise en circulation</u> : 12/05/06  <u>n° immatriculation</u> : CA-007-TX            186 400 Kms</p>	Peut être cédé en l'état avec contrôle technique A réviser
<p align="center">Renault Clio  <u>Date de mise en circulation</u> : 17/10/02  <u>n° immatriculation</u> : CA-839-JX            145 902 Kms</p>	Peut être cédé en l'état avec contrôle technique A réviser
<p align="center">Renault Master  <u>Date de mise en circulation</u> : 18/11/03  <u>n° immatriculation</u> : BY-794-RA            107 127 Kms</p>	Peut être cédé en l'état avec contrôle technique A réviser
<p align="center">Renault Master  <u>Date de mise en circulation</u> : 15/10/01  <u>n° immatriculation</u> : BY-964-RA            78 035 Kms</p>	Peut être cédé en l'état avec contrôle technique A réviser
<p align="center">Peugeot Boxer  <u>Date de mise en circulation</u> : 01/06/99  <u>n° immatriculation</u> : DY-255-ZE            136 595 Kms</p>	Cédé en l'état <b>sans</b> contrôle technique Moteur HS
<p align="center">Echelle Remorquable 18 m  <u>Date de mise en circulation</u> : 11/07/84</p>	Cédé en l'état <b>sans vérification</b> <b>réglementaire</b>

<b>Groupe Electrogène</b>	Vendu en l'état
<b>Armoire de Séchage Tuyaux</b>	Vendu en l'état
<b>Perceuse à colonne</b>	Vendu en l'état
<b>Lot de 3 Tire fort avec cables et Poulies</b>	Vendu en l'état
<b>Lot de 10 jéricsans</b>	Vendu en l'état
<b>Découpeur Plasma</b>	Vendu en l'état Ne fonctionne plus
<b>Poste à souder à l'arc 400 V</b>	Vendu en l'état
<b>Purgeur de freins "ARC 50"</b>	Vendu en l'état
<b>Banc de contrôle Pollution Essence</b>	Vendu en l'état
<b>Lot de 2 Gros cric rouleur PL</b>	Vendu en l'état
<b>Lot de 3 Tourets à meuler</b>	Vendu en l'état
<b>Pompe HP sur moteur 400 v</b>	Vendu en l'état
<b>Poste à souder à l'arc</b>	Vendu en l'état
<b>2 Cric rouleur VL</b>	Vendu en l'état
<b>Nettoyeur HP FRANCK</b>	Vendu en l'état Ne fonctionne plus
<b>Pont 2 T "UNIC" 400 V</b>	Vendu en l'état
<b>Lot de 3 Motopompes Flottantes</b>	Vendu en l'état Ne fonctionne plus
<b>Lot de 3 Pompes HP 250 l/min</b>	Vendu en l'état
<b>Compresseur Air 380 V</b>	Vendu en l'état Ne fonctionne plus
<b>Onduleur</b>	Vendu en l'état Batteries HS
<b>Pylone Auto porté Radio de 33m. Année 1999</b>	Vendu en l'état Déposé sur site
<b>Lot de 14 Tables rectangulaires</b>	Vendu en l'état